Le Grain de sable

N° 430 – Vendredi 20 juin 2003

attac

L'OMC A PERDU … SA PLAQUE

Dans ce numéro

L'OMC a perdu sa plaque (Grand jeu concours)



Alors que les mobilisations se préparent contre la Ministérielle de l'OMC qui aura lieu à Cancun début septembre, par exemple à Montréal du 27 au 30 juillet (contre la Mini-ministérielle OMC voir http://montreal.resist.ca) au Larzac les 8, 9 et 10 août (à l'initiative de la Confédération paysanne voir www.larzac2003.org), le 30 mai à Genève les plaques officielles de l'OMC ont été retirées du batiment sensé labriter. Elles voyagent depuis lors afin que les incrédules puissent toucher du doigt les méfaits réels que l'OMC provoquent sur le développement du monde et de ses peuples. Nous souhaitons suivre son voyage jusqu'à Cancun où les militant-e-s la couleront certainement. Si vous la voyez passer à côté de chez vous, si vous lapercevez sur le chemin, n'hésitez pas à nous envoyer une photo de la plaque pour documenter son dernier voyage avant qu'au Mexique elle ne disparaisse à jamais. (passez le mot) journal@attac.org

1- Le capital peut continuer à payer les retraites ! (Par Pierre Concialdi et Pierre Khalfa)

"Les riches peuvent-ils payer les retraites ?" se demande Thomas Piketty (Le Monde 11/06/03) avant de répondre négativement. A s'en tenir aux revenus déclarés, son argumentation semble difficilement contestable. Encore faudrait-il très largement la nuancer.

2- La baisse des pensions est le trésor caché de la réforme Fillon (Par Daniel Rallet)

Thomas Piketty connaît la difficulté de créer les conditions d'un débat démocratique quand le rouleau compresseur du discours dominant interdit les questions jugées illégitimes. Son travail sur la baisse de l'impôt sur le revenu et le risque d'un retour à une société de rentiers a été justement salué comme exemple d'une recherche libre et iconoclaste. On ne peut donc que s'étonner de son papier du 11 juin « Les riches peuvent-ils payer les retraites » et s'interroger sur le sens politique de cette démarche.

3- Pour dégonfler la baudruche de la compétitivité (Par Daniel Rallet)

« On nous répond que si les cotisations patronales augmentent, si l'on taxe le capital et les produits financiers, on augmente le coût du travail, on met en péril la compétitivité des entreprises qui n'auront d'autres choix que de détruire de l'emploi ou de délocaliser (la mondialisation de l'économie ne permettrait pas de faire autrement !!!). Que répondre à cela ? Comment financer les retraites à venir sans mettre en danger la compétitivité, sans pousser les entreprises à délocaliser ? »

4- OGM : quels sont les enjeux ? (Par Aurélien Bernier, Dominique Mourlane, Jean-Pierre Berlan)

Les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) sont doublement révolutionnaires. D'une part ce sont des chimères génétiques, et d'autre part ces chimères sont brevetés. Une chimère est un organisme vivant constitué à partir de cellules d'espèces différentes. Ici, il s'agit, non des cellules mais des gènes provenant d'espèces, d'ordre, de règnes différents (bactéries, virus, plantes, insectes, poisson, mammifères), bref d'un organisme vivant quelconque pour les introduire dans un autre organisme vivant.

5- Déclaration de la Première Rencontre de l'Hémisphère face à la Militarisation

C'est pour l'humanité et contre le néo libéralisme qu'a été lancé l'appel zapatiste, invitant le monde entier à se réunir dans la forêt Lacandone en 1996, afin de partager les espoirs et les utopies, les analyses et les expériences, les préoccupations et les volontés. Les résistances au modèle unique de domination et de pensée, qui ont commencé il y a plus de 500 ans dans l'histoire de nos peuples, se sont multipliées depuis.

Illustration uniquement disponible dans la version PDF.

« Mais où est passé la plaque de l'OMC? Episode 2 » - http://www.attac.info/g8evian

Le capital peut continuer à payer les retraites !

Par Pierre Concialdi (économiste), Pierre Khalfa (Union syndicale G10 Solidaires) sont membres de la Fondation Copernic et du Conseil scientifique d'Attac

"Les riches peuvent-ils payer les retraites ?" se demande Thomas Piketty (Le Monde 11/06/03) avant de répondre négativement. A s'en tenir aux revenus déclarés, son argumentation semble difficilement contestable. Encore faudrait-il très largement la nuancer. On sait que le Conseil des impôts a calculé qu'à peine 15 % de la masse des revenus du patrimoine entre dans l'assiette de l'impôt progressif, à cause de la fraude fiscale, mais surtout en raison des multiples possibilités d'évasion fiscale. Plus globalement, un tiers des revenus distribués ne se retrouve pas dans les déclarations fiscales. L'approche fiscaliste atteint donc vite ses limites. Mais surtout Thomas Piketty ne se pose pas la bonne question. Le problème n'est pas de "faire payer les riches", mais de savoir si le capital peut continuer à payer les retraites comme il le fait depuis 1945.

Car, c'est effectivement la logique profonde de la répartition. La retraite est partie constitutive du salaire. Chaque salarié touche un salaire direct et une cotisation sociale qui lui est proportionnelle. Celle-ci est transformée immédiatement en prestation de retraite dans un processus de large mutualisation. Une partie du salaire est donc ainsi socialisée et la retraite est une forme de salaire payée par le capital.

Thomas Peketty nous explique que "quels que soient l'intitulé et le mode de perception utilisés, tout prélèvement finit toujours par être payé intégralement par les ménages". Si tel était le cas, on comprend mal l'opposition absolue du patronat à toute hausse des prélèvements. Notons au passage que le raisonnement de Thomas Piketty n'est pas exempt de contradiction. Si ce sont les ménages qui, en bout de course, doivent financer les retraites pourquoi diable envisager comme il le fait un partage des efforts entre hausse des prélèvements et augmentation de durée de cotisation ?

Le conseil d'orientation des retraites (COR) indique que si nous voulons maintenir le niveau actuel des pensions par rapport aux salaires, ce qui veut dire revenir sur les mesures Balladur de 1993 et évidemment rejeter le projet de loi actuel, il faudrait un peu plus de 6 points du revenu national, le PIB, à l'horizon 2040. En quoi cela est-il a priori problématique ? Le poids des retraites dans le PIB s'est accru de 7 points entre 1960 et 2000. Pourquoi ne pourrait-il pas croître dans une proportion similaire dans les prochaines 40 années alors même que le revenu national aura au minimum doublé à cet horizon ? Rien d'impossible, sauf à présupposer un "plafond de verre" au-dessus duquel les prélèvements ne pourraient plus augmenter. Un tel plafond n'existe évidemment pas et la seule question qui vaille est de savoir qui du travail ou du capital va supporter une telle augmentation.

Or nous savons que la part des salaires au sens large (salaires directs et cotisations sociales) dans le revenu national a baissé de 10 points en 20 ans à l'avantage des profits improductifs placés sur les marchés financiers et des dividendes versés aux actionnaires, l'investissement restant globalement stable sur la période. Un rééquilibrage est donc tout à fait possible. Le COR a calculé qu'il faudrait 15 points de cotisations supplémentaires à l'horizon 2040 pour financer les retraites, soit en moyenne une augmentation de 0,37 point par an. Le rééquilibrage de la part des salaires dans le revenu national peut prendre la forme d'une augmentation du taux de cotisation patronale. Une telle augmentation aurait des effets neutres sur la compétitivité des entreprises si elle était compensée par une baisse des dividendes ou des profits improductifs.

Mais, même dans le cas où la part des salaires dans le revenu national resterait ce qu'elle est aujourd'hui, l'augmentation des cotisations pour financer les retraites ne poserait pas de problème particulier. En effet, avec un revenu national qui au minimum doublerait à l'horizon 2040, le pouvoir d'achat des salariés serait, dans ce cas, multiplié par 1,8 au lieu de 2. Refuser toute augmentation des cotisations au prétexte qu'elle serait insupportable par les actifs a donc pour hypothèse implicite que, non seulement il n'y aurait pas de rééquilibrage de la part des salaires dans le revenu national, mais que celle-ci devrait continuer à baisser dans l'avenir.

Pour compléter notre démonstration, notons que les revenus distribués en 2001 par les sociétés aux ménages fortunés ont été de 46,1 milliards d'euros, soit plus que le besoin total de financement des retraites à l'horizon 2020 (43 milliards d'euros).

Alors oui, Thomas Piketty a raison de dire qu'il n'y a pas de "trésor caché". En effet, le "trésor" n'est absolument pas caché. Le problème de financement des retraites relève, comme il le note par ailleurs lui-même, de la répartition des richesses. C'est donc à ce problème qu'il faut s'attaquer et c'est cette question qui est au c¦ur du conflit social actuel.

Contact pour cet article. khalfa@attac.org

La baisse des pensions est le trésor caché de la réforme Fillon

Par Daniel Rallet, Institut de recherches de la FSU

Thomas Piketty connaît la difficulté de créer les conditions d'un débat démocratique quand le rouleau compresseur du discours dominant interdit les questions jugées illégitimes. Son travail sur la baisse de

l'impôt sur le revenu et le risque d'un retour à une société de rentiers a été justement salué comme exemple d'une recherche libre et iconoclaste.

On ne peut donc que s'étonner de son papier du 11 juin « Les riches peuvent-ils payer les retraites » et s'interroger sur le sens politique de cette démarche. Sens politique car il quitte les habits de la recherche pour prendre position dans un débat social à partir de pré-supposés politiques.

Certes, on peut discuter la question de la taxation des revenus du capital et ce débat est évidemment légitime. Par contre, on peut s'inquiéter des non-dits qui sont à la base de son raisonnement.

En premier lieu, il est difficile de se satisfaire de l'affirmation selon laquelle « tout le monde sait que les prélèvements augmenteront », en occultant la position gouvernementale et du Medef de bloquer le financement des régimes publics par répartition. Il est exact que cette position est totalement irréaliste et qu'il faudra bien accroître dans l'avenir les prélèvements. Reste à savoir dans quel cadre : régimes par répartition ou systèmes privés d'épargne-retraite ? : là est la question fondamentale.

Il y a une certaine légèreté à ne pas s'interroger sur la manœuvre politique dans cette ambiguïté que cultive le gouvernement entre le refus affiché d'accroître aujourd'hui les financements et les aveux savamment distillés du ministre Fillon sur leur nécessaire augmentation dans l'avenir. Tout le monde sait que les réformes libérales des retraites ont toujours eu comme rampe de lancement l'annonce du blocage des financements des régimes par répartition. De Ronald Reagan qui, en 1983, déclare vouloir bloquer le taux de cotisation au régime de base de la sécurité sociale au niveau atteint à la fin des années 80 jusqu'en…2058, à Tony Blair qui verse dans l'extrémisme en annonçant que le poids des retraites publiques dans le PIB, déjà les plus faibles d'Europe, va diminuer de 5,5 à 4,9 % du PIB en 2020 (rapport conjoint de la Commission européenne et du Conseil, mars 2003).

De ce point de vue, peu importe que, par nécessité, on soit obligé à un moment ou à un autre d'accroître les cotisations, ce qui compte, ce sont les effets de l'annonce : créer le doute sur la capacité des régimes par répartition à garantir le niveau de retraite.

C'est à ce niveau que l'analyse de Thomas Piketty est franchement choquante. Il épouse complètement l'alternative que présente le gouvernement, en ajoutant qu'un autre gouvernement n'aurait pas fait différent : augmenter la durée de cotisation ou accroître les cotisations.

Il occulte complètement le troisième terme : la baisse des pensions est le trésor caché de la réforme Fillon.La baisse des pensions, comprise comme la diminution du revenu relatif des retraités vis-à-vis de celui des actifs, est déjà inscrite dans la réforme Balladur : selon le COR, le taux de remplacement net moyen pour les salariés du privé devrait passer de 78 % en 2000 à 64 % en 2040.

Le projet de loi Fillon organise une baisse du même type dans la fonction publique. Il est curieux de voir des économistes remplir des pages pour contester la taxation du capital et ne rien dire sur le sort que la réforme fait aux personnes à carrière courte, en particulier les femmes, aux jeunes victimes de la précarité et à ceux qui font des études longues.

L'appauvrissement relatif des retraités est un choix politique fort qui n'a été débattu nulle part et que Thomas Piketty occulte complètement.

L'article 4 du projet de loi sonne comme un aveu terrible. Cet article reconnaît de fait que la pension servie au travailleur au SMIC, à carrière pleine (norme sociale de moins en moins répandue), en fonction des droits qu'il a acquis dans le système d'assurance sociale, ne lui assure plus une pension supérieure au seuil de pauvreté. En conséquence la « nation » doit le secourir et lui garantir un taux de remplacement net de 85 %.

Non seulement, ce taux avoisinait les 100 % il y a peu (en 1997, selon le COR), mais le glissement vers une pension forfaitaire pour assurer un minimum pour les bas revenus change la nature du système de protection sociale.

On connaît le pendant de cette évolution : les titulaires de revenus supérieurs et moyens-supérieurs, confrontés eux aussi à une baisse de leur taux de remplacement, sont incités à se précipiter vers les différentes de l'épargne-retraite, voire de l'épargne.

C'est la fin programmée d'un système de retraite solidaire. La solidarité signifie qu'au-delà des inégalités tous sont dans le même bateau de l'assurance sociale.Au contraire, le projet Fillon esquisse un scénario dual, un dispositif pauvre pour les pauvres, tandis que les revenus les plus élevés, n'ayant plus guère intérêt à soutenir le régime d'assurance sociale, s'en détourneront et réclameront des avantages fiscaux pour financer leur épargne-retraite.

Assurément, les riches peuvent se payer leurs retraites, surtout s'ils sont aidés par l'Etat !

La protection sociale ne viendrait plus de la solidarité, mais de la détention d'un capital qui donnerait le privilège absolu, celui de choisir sa vie, hors de toute contrainte sociale, privilège des rentiers d'autrefois.

Le mouvement social actuel, le soutien qu'il rencontre dans l'opinion, signe l'échec majeur du gouvernement Raffarin dans sa tentative de faire basculer une partie des classes moyennes en faveur du projet libéral.L'allant des manifestations montre clairement où

est le dynamisme dans cette société. Accusés de conservatisme et de corporatisme, les manifestants se sentent forts de porter la question des enjeux de société et celle de l'avenir. Ils sont ceux qui crient l'espoir d'une alternative au triste Pinay des temps modernes qui n'annonce qu'un avenir sombre de sacrifices et voudrait faire rentrer toute la société dans le costume trois pièces des rentiers.

Contact pour cet article. d.rallet@wanadoo.fr

Pour dégonfler la baudruche de la compétitivité

Par Michel Husson

« On nous répond que si les cotisations patronales augmentent, si l'on taxe le capital et les produits financiers, on augmente le coût du travail, on met en péril la compétitivité des entreprises qui n'auront d'autres choix que de détruire de l'emploi ou de délocaliser (la mondialisation de l'économie ne permettrait pas de faire autrement !!!). Que répondre à cela ? Comment financer les retraites à venir sans mettre en danger la compétitivité, sans pousser les entreprises à délocaliser ? »[1]

Le problème avec l'argument de la compétitivité, c'est d'abord qu'il est sans fin. Chaque concession à cet « impératif économique » en appelle une autre, qui permet aux détenteurs de capital de capter une fraction toujours plus grande de la richesse produite. Or, la répartition du revenu n'obéit pas à des lois économiques intangibles, mais à l'évolution des rapports sociaux. Si les générations passées avaient pris au mot ce type d'arguments, nous connaîtrions encore les conditions de travail du XIXème siècle.

Les arguments que l'on entend aujourd'hui sont en effet aussi vieux que le capitalisme. En 1770, l'auteur anonyme d'un Essay on Trade and Commerce publié à Londres, expliquait déjà qu'il fallait travailler plus : « la cure ne sera pas complète tant que nos pauvres de l'industrie ne se résigneront pas à travailler six jours pour la même somme qu'ils gagnent maintenant ». Un peu plus tard, en 1850, l'auteur des Sophismes sur le libre échange se lamentait ainsi : « la difficulté de se procurer des ouvriers à des prix raisonnables devient en réalité insupportable ». En 1865, toujours à Londres, la Commission sur l'emploi des enfants indiquait : « Nos objections contre le non-emploi de garçons au-dessous de 18 ans au travail de nuit seraient tirées de ce que nos dépenses subiraient une augmentation mais c'est aussi la seule raison. Nous croyons que cette augmentation serait plus grande que notre commerce, avec la considération que l'on doit à son exécution prospère, ne pourrait convenablement le supporter. Le travail est rare ici et pourrait devenir insuffisant par suite d'un règlement de ce genre ». Un éditorialiste du Times du 3 septembre 1873, que l'on croirait daté d'hier, avertissait les irresponsables : « si la Chine devient un grand pays manufacturier, je ne vois pas comment la population industrielle de l'Europe saurait soutenir la lutte sans descendre au niveau de ses concurrents »[2].

Plus près de nous, le discours de la compétitivité consiste à dire que la baisse du coût du travail (salaire direct et « charges ») a des effets vertueux sur l'économie et l'emploi :

- elle permet de baisser les prix et donc de gagner des parts de marché à l'étranger, ou de les protéger sur le marché intérieur ;

- elle permet de rétablir le taux de marge et donc l'investissement qui va améliorer la « compétitivité-hors-prix » qui passe par la qualité ;

- elle évite les délocalisations vers les pays à bas coût de main-d'œuvre ;

- elle est attractive pour les capitaux qui, autrement, iraient voir ailleurs.

Réciproquement une augmentation indue du coût du travail serait donc défavorable à l'emploi. A ces affirmations, on peut opposer une double critique : d'une part, les choses ne fonctionnent pas ainsi en pratique ; d'autre part, la baisse du coût du travail a des effets négatifs sur l'emploi, susceptibles de contrecarrer les éventuels effets positifs.

1. Le discours de la compétitivité ne fonctionne pas

Depuis 20 ans environ, on constate une baisse de la part salariale un peu partout en Europe. Cela veut dire que le salaire réel a progressé moins vite que la productivité du travail. Le coût salarial unitaire a donc baissé et la « compétitivité-coût » a progressé. Mais cette progression n'a servi qu'en partie à accroître la compétitivité effective, car les prix n'ont pas reculé dans la même proportion, ce qui revient à dire que le taux de marge des entreprises a augmenté. Autrement dit, la baisse du coût salarial n'a pas conduit à une baisse des prix mais à une augmentation des profits.

Ce rétablissement du profit n'a pas non plus conduit à un relèvement du taux d'investissement. C'est un phénomène très frappant de la période, qui est une bonne mesure de la financiarisation : le freinage du coût salarial a nourri les profits financiers et non les profits investis.

La concurrence des pays à bas salaires est évidemment très forte dans certains secteurs comme le textile ou l'électroménager mais pèse de manière relativement secondaire sur l'ensemble de la production. Les emplois délocalisés sont par ailleurs en partie compensés par l'excédent des exportations, notamment de biens d'équipement, vers les pays à bas salaires même si le contenu en emploi n'est pas le même.

Quant à l'attractivité des capitaux, il ne faut pas oublier la mondialisation et dresser un bilan d'ensemble. On constate de ce point de vue une forte dynamique vers l'intégration transnationale des capitaux : l'investissement français à l'étranger d'un côté, l'investissement étranger en France de l'autre, augmentent nettement plus vite que l'investissement domestique. Le phénomène de baisse d'attractivité du territoire français est donc une fable. Quant à l'investissement français à l'étranger, il ne se dirige que marginalement vers les pays à bas salaires.

2. Les effets pervers de la compétitivité à tout prix

La baisse du salaire n'a pas que des vertus. Le capitalisme a en effet besoin de profits élevés, mais aussi de demande. Or, la recherche de la compétitivité par baisse des salaires déprime la demande. Et cet effet est démultiplié quand tous les pays d'une zone économique intégrée, comme l'Europe, mènent de manière coordonnée ce type de politique.

Le meilleur exemple – il s'agit plutôt d'un contre-exemple – de cette assertion est la période d'« embellie » 1997-2000, avec 10 millions d'emplois créés dans l'Union européenne. Ces créations d'emplois (qui rompaient avec une longue période de stagnation de l'emploi et de montée du chômage) ne sont pas le résultat d'une compétitivité accrue mais au contraire d'un certain relâchement des préceptes néo-libéraux.

Certes, il y a eu des gains de compétitivité mais qui résultaient exclusivement du renchérissement du dollar par rapport aux monnaies européennes. Jusque là, tout se passait au contraire comme si le blocage salarial devait compenser des politiques de surévaluation monétaire peu favorable à la compétitivité mais très efficace en tant que discipline salariale.

En réalité, la reprise a été soutenue par une progression enfin à peu près parallèle des salaires et du PIB. Les créations d 'emplois ont entretenu ce dynamisme, et résorbé au passage une bonne partie du déficit de la Sécu et du budget (ce qu'on a appelé « effet-cagnotte »). Cet enchaînement vertueux a été également sous-tendu par la réduction du temps de travail en France, où l'on a enregistré le chiffre record de deux millions d'emplois créés en 4 ou 5 ans.

Les politiques néolibérales, de plus en plus étroitement coordonnées au niveau européen, ont conduit à un retournement de conjoncture et à un nouveau blocage salarial de fait. La quête sans fin de la compétitivité sécrète les récessions périodiques car les salaires bloqués des uns sont les carnets de commande des autres. Tout le monde est compétitif mais ... en récession.

Enfin, la recherche effrénée d'une compétitivité fondée sur les bas salaires est une illusion : sur ce terrain, effectivement, on ne concurrencera jamais les pays à bas salaires. En revanche une telle orientation est contradictoire avec une compétitivité fondée sur d'autres facteurs que le prix, à savoir la qualification du travail, la qualité, et l'incorporation des nouvelles technologies. Il faut choisir entre le discours sur l'économie de la connaissance et celui de la compétitivité.

On ne doit surtout pas se laisser impressionner par l'invocation de prétendues lois de l'économie. Si les néo-libéraux les maîtrisaient vraiment, cela finirait par se savoir. Après deux décennies de « modération salariale » très vigoureuse, on aurait dû voir se multiplier les créations d'emplois et s'amorcer le retour au plein-emploi. Mais on aurait tort de penser que tel est vraiment l'objectif poursuivi. Il s'agit tout simplement de conserver les avantages d'un partage du revenu extraordinairement favorable aux rentiers.

Il y a aurait un moyen très simple de renforcer la fameuse compétitivité, c'est de réduire les profits financiers et de les réaffecter aux salaires et aux retraites. C'est non seulement plus juste socialement, mais ce serait aussi plus efficace économiquement (soutien à la demande), à condition toutefois de prendre l'emploi comme critère d'efficacité.

3. Le bluff de la fuite des capitaux (et des cerveaux)

Une fiscalité abusive ferait fuir les capitaux et les cerveaux. S'il s'agit de décrire une réalité actuelle, ce tableau est un pur effet d'optique. La France n'a pas le caractère répulsif que lui attribuent les avocats de la fiscalité zéro. C'est ce que confirme, après de nombreuses autres études, un tout récent rapport sur le sujet[3].

Mais il ne s'agit pas simplement d'un bluff, car l'enjeu est la défense des droits de tirage sur la valeur créée. Toute remise en cause un peu vigoureuse de ces avantages entraînerait évidement des mesures de rétorsion, sous forme de délocalisations, de sorties de capitaux ou d'évasion fiscale. Cette mobilité du capital, sciemment organisée par la déréglementation, est sa grande supériorité sur le travail. Il y a malgré tout des limites objectives à ces mesures de représailles : quitter un pays, c'est aussi perdre un marché ; on peut (plus ou moins facilement) faire sortir des capitaux mais on ne peut pas aussi aisément déplacer les véritables forces productives : les hommes, les savoir-faire, les machines et les réseaux, etc.

L'extension au niveau européen de nouvelles modalités de la répartition du revenu est, comme dans le cas de la taxe Tobin, la condition de viabilité de telles mesures. Mais il reste un degré d'affrontement que les dispositifs techniques de contrôle des changes et des mouvements de capitaux peuvent réduire, sans jamais les supprimer. C'est d'autant plus vrai que l'impératif de compétitivité ne s'auto-limite jamais et que toute concession encourage une nouvelle pression régressive. Dans le cas des retraites, l'enjeu est au fond de savoir si la part des pensions va augmenter

avec le nombre de retraités ou si les rentiers vont imposer une enveloppe constante, autrement dit la baisse des pensions. Une étude demandée par le Conseil d'orientation des retraites (COR) à un institut économique indépendant, l'OFCE, montre qu'une augmentation de la part salariale compensée par une baisse des revenus financiers est neutre du point de vue de la croissance et de l'emploi. La faisabilité politique de cette opération est certes une autre affaire, mais qui ne saurait être tranchée à coup d'esbroufe économique.

Contact pour cet article. hussonet@free.fr

-----

[1] Interrogation reçue d'un usager du portail Vive la répart ! <http://reparti.free.fr>

[2] Ces citations savantes n'ont pas demandé de longues recherches, puisqu'elles ont été glanées dans le chapitre X du Livre 1 du Capital, intitulé « La journée de travail ».

[3] Michèle Debonneuil et Lionel Fontagné, Compétitivité, rapport au Conseil d'analyse économique, La documentation Française, 2003.

OGM : quels sont les enjeux ?

Par Aurélien Bernier, Dominique Mourlane, Jean-Pierre Berlan (groupe Ogm-Attac)

Les OGM (Organismes Génétiquement Modifiés) sont doublement révolutionnaires. D'une part ce sont des chimères génétiques, et d'autre part ces chimères sont brevetés. Une chimère est un organisme vivant constitué à partir de cellules d'espèces différentes. Ici, il s'agit, non des cellules mais des gènes provenant d'espèces, d'ordre, de règnes différents (bactéries, virus, plantes, insectes, poisson, mammifères), bref d'un organisme vivant quelconque pour les introduire dans un autre organisme vivant. Cette opération fait du nouvel organisme une chimère génétique et cette chimère fait l'objet d'un brevet. Le risque le plus évident, et médiatisé, est alimentaire (malbouffe). Ce risque est réel comme l'ont montré A. Pusztai et W. Schubbert. Cependant certains scientifiques, dont les académiciens français, le nient encore. La vérité est que c'est essentiellement l'incertitude qui règne et pour longtemps. En effet, nous sommes dans une situation où les techniques ont une avance de plusieurs décennies sur les connaissances scientifiques, situation certes fréquente, sinon quasi-constante en biologie, mais introduisant une situation d'irréversibilité puisque les constructions génétiques larguées ainsi dans l'agriculture et dans les aliments ne pourront être rappelées .

L'aspect environnemental est évident. Comme on ne peut pas arrêter le vent, les abeilles, le pollen, les OGM contamineront les cultures normales (dont biologiques, AOC, …). L'agriculture transgénique est hégémonique car elle éliminera les autres formes d'agriculture.

L'aspect économique est tout aussi clair. La technicisation des filière accélère la concentration (et même la mondialisation) de l'agriculture et de l'agroalimentaire. Qu'en est-il de la liberté des peuples si, un jour, un cartel d'une demie-douzaine d'entreprises contrôlent la chaîne alimentaire mondiale ? Est-ce bien prudent de confier l'agriculture, l'alimentation, et finalement le vivant lui-même à un cartel de fabricants d'agrotoxiques - pesticides, insecticides, herbicides, fongicides - s'autoproclamant industriels des “ sciences de la vie ” ?

L'aspect juridique est plus simple encore. La directive européenne 98/44 permet des brevets sur des organismes, gènes, parties du corps humain, … N'est-ce pas abaisser les êtres vivants au niveau de marchandises ; un sommet de la chosification des êtres vivant ? N'est-ce pas, plus prosaïquement accomplir le rêve séculaire des sélectionneurs, interdire légalement aux plantes et aux animaux de se reproduire et de se multiplier dans le champ du paysan ? N'est-ce pas faire de la reproduction des plantes et des animaux le privilège du cartel des agrotoxiques ? N'est-ce pas ouvrir la voie à une société de délation comme le montre si bien l'exemple de Monsanto aux Etats-Unis et au Canada ?

L'association OGM Dangers et la revue L'Ecologiste organise un colloque scientifique à Paris sur les multiples enjeux des OGM les 20 et 21 juin 2003. Elle y invite notamment un ancien secrétaire de la section agronomie de l'Académie des Sciences des EUA (!) qui prouve que les OGM augmentent bien la pollution et que toutes les promesses des OGM peuvent déjà être tenues avec des méthodes agro-écologique intelligentes. Il est opposé aux thèses des académiciens français pro-OGM … Comme quoi la “ vérité scientifique ” n'est pas ce qu'assènent nos potentats locaux des sciences. Quelle confiance (foi ?) accorder à “ la Science ” si les académiciens sous influence nous bernent ?

D'autres intervenants du colloque parleront de nombreux enjeux, en allant jusqu'à questionner la place de la science et de la technique dans notre monde. Ainsi, des chercheurs en biotechnologie (dont un Nobel) travaillent à “ fabriquer la vie à partir de rien ”. N'est-ce pas se prendre pour des dieux ?

N'assiste-t-on pas à la mise en place de la religion de la science dont les académiciens et les prix Nobel seraient les grands prêtres ? Les OGM sont décidément multiformes !

* OGM dangers 24, rue du Cotentin, 75015 Paris 01.43.27.49.86 www.OGMdangers.org

Contact pour cet article. thidosyl@club-internet.fr

Déclaration de la Première Rencontre de l'Hémisphère face à la Militarisation

San Cristóbal de Las Casas, Chiapas, Mexique
Traduction. Maryse, Denis et Eva Ibanez

C'est pour l'humanité et contre le néo libéralisme qu'a été lancé l'appel zapatiste, invitant le monde entier à se réunir dans la forêt Lacandone en 1996, afin de partager les espoirs et les utopies, les analyses et les expériences, les préoccupations et les volontés. Les résistances au modèle unique de domination et de pensée, qui ont commencé il y a plus de 500 ans dans l'histoire de nos peuples, se sont multipliées depuis. La révolte contre l'empire, contre l'appauvrissement de nos peuples en terres d'une grande richesse, contre la disparition de nos cultures et de notre capacité à l'autodétermination, a rendu les grands pouvoirs furieux. Ils répondent à notre révolte par la militarisation générale; nous répondons nous par l'organisation, la résistance et la lutte.

Pour la démilitarisation des Amériques: voilà le cri qui nous réunit sur ces généreuses terres du Chiapas. Nous sommes venus de 28 pays différents pour réitérer notre volonté d'autodétermination et de défense de nos territoires et de nos ressources, notre décision de construire une paix juste et digne pour tous les peuples, pour partager et célébrer les expériences de résistance en Amérique Latine et dans les Caraïbes, comme le départ de la Marine des Etats Unis de Vieques, et pour réaffirmer notre engagement de continuer à lutter jusqu'à obtenir la démilitarisation du Continent.

Nous, les 929 hommes et femmes participant à la Première Rencontre de l'Hémisphère face à la Militarisation[i], qui s'est tenu à San Cristóbal de Las Casas du 6 au 9 mai 2003, représentants d'organisations et de mouvements sociaux engagés dans la construction de sociétés égalitaires, solidaires, pacifiques et aimantes de la diversité, nous avons réunit idées et volontés pour tracer des alternatives de paix face aux ardeurs belliqueuses renouvelées des Etats-Unis, qui caractérisent le scénario de ce début de XXI ième siècle.

La guerre sans fin et la militarisation sont l'autre face de la concurrence et de l'économie de marché. Leurs moyens d'expression les plus éloquents sont les armées et les institutions financières internationales, comme le FMI et la Banque Mondiale. Les politiques d'ajustement, de privatisation généralisée et l'endettement croissant des pays latinos américains et caribéens; le blocus comme celui imposé à Cuba, l'embargo et les crises induites, ainsi que la collaboration et la soumission des armées régionales aux dispositions et aux intérêts des forces de sécurité des Etats-Unis, sont les principaux outils qu'utilise le système dominant pour essayer de faire plier la résistance des peuples et pour piller leurs richesses, avec en général la complicité enthousiaste des gouvernements locaux.La militarisation entraîne de graves violations des droits de l'Homme, dont les femmes supportent les pires aspects; elle détruit les communautés traditionnelles des peuples indigènes; elle augmente la migration forcée de millions de personnes; la destruction de l'environnement; et la répression des mouvements populaires et des processus démocratiques et souverains. Nous les peuples, nous luttons pour la vie, la militarisation sème la mort.

Le processus de militarisation régi par les forces de sécurité des Etats-Unis porte atteinte à la souveraineté des peuples, en favorisant des interventions, des exercices et des patrouilles, l'entraînement des soldats nationaux, l'installation de radars, de systèmes de surveillance et de renseignement par satellite et terrestres, quand il ne s'agit pas d'établir directement des bases militaires sur tout le continent.

La puissance militaire des Etats-Unis vise le contrôle et le pillage des ressources naturelles comme le pétrole, l'eau, la biodiversité et autres, dont l'Amérique Latine conserve d'inappréciables richesses. Par ce pillage des communautés humaines et naturelles sont dévastées, l'environnement est dégradé et les possibilités de futur de nos peuples sont annulées.

L'invasion de l'Irak est la barbarie la plus récente de cette stratégie. C'est un crime contre le peuple irakien, contre le peuple et l'ancestrale culture arabe et contre l'humanité. Les gisements de pétrole et la volonté de ne pas se soumettre ont condamné ce peuple à la destruction la plus sauvage. L'attaque contre les pays placés sur ce que l'on appelle "l'axe du mal" a clairement le profil d'une guerre néocoloniale. Nous sommes tous de la chair pour l'empire, nous sommes tous irakiens.

Avec des intérêts évidents à imposer leur domination les Etats-Unis ont déchaîné une véritable croisade contre les peuples, les pays et les mouvements qui luttent pour l'autodétermination. Les occupations et les interventions économiques et militaires comme le Plan Colombie, le Plan Puebla Panamá, le Plan Dignité, ALENA, ZLEA et Initiative Andine cherchent à faire plier l'insurrection, à maintenir la domination des grandes entreprises sur les ressources naturelles et à régir le destin de la région.

Convaincus que "un autre monde de paix est possible" nous, hommes et femmes, lançons un appel urgent aux peuples et aux gouvernements de la région pour qu'ils assument ensemble l'engagement suivant:

1) Exiger le retrait immédiat de toutes les bases et des militaires (d'opération et de renseignement) des Etats-Unis qui se trouvent actuellement en territoire latino américain et caribéen.

2) Exiger l'annulation de tous les exercices et entraînements militaires supervisés par les forces

armées des Etats-Unis en Amérique Latine et dans les Caraïbes.

3) Empêcher la création de corps de sécurité privés, militaires, paramilitaires et policiers dans nos pays. Exiger que les armées nationales respectent les droits de l'Homme, agissent dans la transparence et dans le cadre des constitutions nationales.

4) Rejeter, et exiger la même chose des gouvernements de la région, l'argument de la lutte contre le terrorisme et le narcotrafic pour justifier l'intervention des Etats-Unis dans la politique et sur le territoire de nos pays.

5) Oeuvrer pour le désarmement immédiat et la réorientation des ressources multimillionnaires qui sont investies dans les armes vers les besoins des peuples comme l'éducation, la santé, et tout ce qui permet la diversité et l'égalité hommes femmes.

6) Défendre les principes de souveraineté, de culture de paix et de justice économique et sociale, comme axes centraux dans l'élaboration de tout projet national et international.

7) Rétablir la communauté des Nations en tant qu'organisme promoteur de la paix dans le monde et du développement, régie par des principes d'égalité entre les Etats et de respect intégral des droits de l'Homme.

8) Développer des accords de solidarité et d'échange qui servent les intérêts et les besoins des peuples de la région et non les intérêts d'un seul pays. C'est le cas du Traité de Libre Commerce des Amériques (ALCA) qui porte atteinte non seulement aux intérêts des peuples mais aussi aux droits de l'Homme.

9) Remettre en question le rôle déplorable que jouent les moyens de communication de masse en servant d'instrument de propagande belliciste, occultant le forfait qui est perpétré en Irak, en Palestine et en de si nombreux endroits. Exiger d'eux des pratiques éthiques et une transmission d'informations responsable, basée sur des sources multiples et dignes de foi. Renforcer les moyens de communication démocratiques et alternatifs.

Nous, hommes et femmes, représentants de 28 pays[ii] présents à cette Première Rencontre de l'Hémisphère face à la Militarisation, nous engageons à continuer la lutte pour un monde de paix en lançant la Campagne pour la démilitarisation des Amériques et la construction d'une paix à la hauteur de la dignité de nos peuples.

Pour que les armes se taisent que parlent les peuples!
Une Amérique démilitarisée est possible

-----

[i] Convoqué par le Cri de exclus (es), Convergence des Mouvements des Peuples des Amériques, Jubilée Sud/Amériques, Nonviolence International Réseau du Chiapas face au Néolibéralisme.

[ii] République Dominicaine, Haïti, Cuba? Porto Rico, Guatemala, Le Salvador, Honduras, Costa Rica, Nicargua, Panama, Pérou, Equateur, Bolivie, Colombie, Brésil, Argentine, Chili, Canada, Etats Unis, Mexique, Italie, Angleterre, Espagne, France, Grèce, Philippines, Palestine et Nigéria

(*) coorditrad@attac.org est l'adresse de secrétariat international des bénévoles qui coordonnent une équipe de 700 traducteurs répartie sur toute la planète. Vous aussi vous pouvez participer. Il suffit de les contacter en précisant votre (ou vos) langue maternelle et les langues depuis lesquelles vous pouvez traduire. Le travail de traduction est basé sur le volontariat et ne vous engage pas à répondre à toutes les demandes tout le temps. Vous travaillez à votre rythme et en fonction de vos intérêts.